

Règlement du concours de dessins 2023

« *Les insectes volants de la Réserve de la Vallée de la Renaudie* »

Article 1 : Objet du concours

Le Conservatoire d'espaces naturels (CEN) de Nouvelle-Aquitaine, en partenariat avec la Communauté de communes et l'Office de tourisme de La Rochefoucauld Porte du Périgord organisent un concours de dessin dans le cadre du programme « Une Réserve près de chez vous » destiné à faire découvrir la Réserve Naturelle Régionale (RNR) de la vallée de la Renaudie (Charente).

Le thème du concours 2023 est : « **Les insectes volants de la Réserve de la Vallée de la Renaudie** ».

La vallée de la Renaudie abrite une diversité de petits et grands insectes volants appartenant à différents groupes ayant chacun leurs caractéristiques tels que les orthoptères (criquets, grillons, ...), les hyménoptères (abeilles, frelons, ...), les diptères (mouches, moustiques, ...), les lépidoptères (papillons de jour et de nuit), les coléoptères (scarabées, coccinelles, lucanes...) et les odonates (demoiselles et libellules). A vous de mettre en valeur ces habitants fascinants de la Renaudie !

Article 2 : Participation

Ce concours individuel est gratuit et ouvert à tous.

Les mineurs sont admis à participer à ce jeu, à la condition d'avoir obtenu l'autorisation préalable de leurs représentants légaux.

Article 3 : Catégorie de participation

Le concours de dessins comprend trois catégories d'âges de participation :

- Enfants (moins de 11 ans)
- Enfants (de 11 à 15 ans)
- Adultes (plus de 15 ans)

Article 4 : Dates

Les dates d'ouverture et clôture du concours sont les suivantes : **1^{er} avril 2022 – 31 août 2023**

Article 5 : Conditions du concours

Ce concours individuel consiste en la réalisation d'un dessin représentant un ou plusieurs insectes volants de la Vallée de la Renaudie.

Le dessin doit

- Représenter un ou des insectes volants présents sur la Réserve Naturelle Régionale de la Vallée de la Renaudie dans son environnement.
- Être inédit et l'auteur s'engage à en être le créateur exclusif.

Les participants pourront se rendre sur les sentiers ouverts au public sur la Réserve Naturelle Régionale de la Vallée de la Renaudie tout en respectant la réglementation liée à la RNR afin de découvrir la vallée et ses insectes.

Article 6 : Exigences techniques

Un seul dessin par personne sera accepté. Toute technique est acceptée (crayon de couleur, feutre, peinture, collage, etc.)

Article 7 : Transmission des dessins

Les participants transmettront leur dessin, avant le 31 août 2022 minuit, par message électronique, à l'adresse suivante :

concours-renaudie@cen-na.org

Les dessins pourront aussi être envoyés à l'adresse postale suivante :

CEN Nouvelle-Aquitaine
46 rue de Québec
16000 ANGOULEME

Chaque participant(e) précisera dans son message ou au dos du dessin : son nom, prénom, âge, adresse mail et numéro de téléphone.

Un accusé de réception sera envoyé pour chaque participation. Si vous n'avez reçu aucun accusé de réception suite à l'envoi de vos productions, veuillez contacter par mail (concours-renaudie@cen-na.org) ou par téléphone (05 45 90 39 70 ou 06 52 24 25 91) les organisateurs pour vérifier la bonne réception de votre participation au concours.

Article 8 : Jury et sélection

Du 1^{er} au 22 septembre 2023, l'ensemble des dessins reçus seront affichés de façon anonyme à la Médiathèque du Minage à Montbron (16, Charente). Le public pourra voter sur place durant cette période à partir d'une boîte mis à leur disposition.

Le nom des 3 dessins arrivés en tête du classement seront dévoilés à la Médiathèque de Montbron à partir du 27 septembre à 10h et sur la presse locale.

Les participants autorisent l'exposition et la diffusion de leur production ainsi que leur nom et prénom.

Article 9 : Restitution des œuvres

Les dessins ne seront pas rendus. Les parents ou tuteurs des candidats participant à ce concours, autorisent de fait les organisateurs à reproduire leur œuvre sur des supports de communication, et ce jusqu'au 31 décembre 2033.

Article 10 : Annulation

En cas de force majeure, ce concours peut être annulé à tout moment, sans préavis et sans aucun dédommagement possible.



Article 11 : Acceptation du règlement et renseignements

La participation à ce concours implique l'acceptation sans réserve du présent règlement.

Pour tout renseignement, s'adresser à : CEN de Nouvelle-Aquitaine antenne Charente, 46 rue de Québec - 16000 ANGOULEME

Tél. 05 45 90 39 70 - 06 52 24 25 91 / concours-renaudie@cen-na.org

